



700, rue Notre-Dame Nord,
Suite D
Sainte-Marie (Québec)
G6E 2K9

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Programme de financement majoré pour les associations riveraines

Sainte-Marie, le 20 mai 2015 – Pour une troisième année, le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) met à la disposition des associations riveraines de son territoire un programme révisé de financement afin de les encourager dans le développement de projets qui permettront la réalisation d'actions identifiées dans le Plan directeur de l'eau (PDE).

Nouveauté cette année, les municipalités ayant sur leur territoire et dans le bassin versant de la rivière Chaudière un lac servant à des fins d'alimentation municipale en eau potable sont également éligibles au programme de financement.

Autre changement, en plus des projets d'aménagements, les projets de caractérisation et de plan d'intervention sont dorénavant admissibles.

L'enveloppe globale du programme a été bonifiée pour 2015-2016 à 18 500 \$, presque le double de la précédente édition.

Les projets soumis devront répondre à l'un des quatre enjeux du PDE :

- 1) Favoriser un approvisionnement en eau potable de qualité optimale et en quantité suffisante pour répondre aux besoins des usagers;
- 2) Favoriser la conservation et la restauration des écosystèmes aquatiques et riverains;
- 3) Favoriser la sécurité de la population et réduire les dommages causés par les inondations;
- 4) Favoriser la mise en valeur du potentiel récréotouristique lié à l'eau.

Les associations riveraines et municipalités désireuses de soumettre une demande d'aide financière ont jusqu'au 2 août 2015 pour le faire. Les modalités et les exigences pour le dépôt d'une demande sont disponibles sur le site Internet du COBARIC (www.cobaric.qc.ca). Pour plus de détails, veuillez vous adresser à Madame Françoise Auger, soit par téléphone au 418-389-0476, ou par courriel : projets@cobaric.qc.ca.

Rappelons que le COBARIC a comme mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière afin de favoriser la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire.

Pour information :

Françoise Auger

Chargée de projets et du PDE

Courriel : projets@cobaric.qc.ca

Téléphone : 418 389-0476